

## COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Au carrefour de la linguistique, de l'histoire et de la sociologie, le présent ouvrage passe au crible le traitement lexicographique des emprunts depuis le XVI<sup>e</sup>. Les rédacteurs de ce dictionnaire, sans disposer – ni peut-être vouloir user – d'une terminologie linguistique il est vrai hésitante jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont montrés soucieux de transmettre le souvenir du transfert linguistique, qui explique telle particularité de prononciation, d'orthographe, de construction ou de sens. Ils ont, ce faisant, inscrit une part d'altérité dans les identités linguistiques qu'ils contribuaient à bâtir. Tenant, dans ce réglage des usages linguistiques, un rôle ambigu d'acteurs et de témoins, ils enregistrent, année après année, emprunt après emprunt, la peur et le goût, l'oubli et la mémoire de la langue des autres.

**GARNIER, Sylvie et SAVAGE Alan D., *Rédiger un texte académique en français : règles grammaticales, règles d'usage, exercices d'entraînement corrigés, niveau B2 à C1, avec CD-Rom, 315 exercices interactifs, col. L'essentiel français, Paris, éditions Ophrys, 2011, 24x17 cm, 255 pages.***

Comment se perfectionner quand on est déjà bien avancé dans l'apprentissage et la maîtrise du français écrit mais pas encore totalement à l'aise pour rédiger un texte académique (comme une dissertation, un dossier, un compte rendu, un mémoire de Master, une thèse de doctorat) conforme à ce qui est demandé dans les établissements du supérieur en France ou à l'étranger, ou à la fin du cycle secondaire ?

Le présent ouvrage est destiné à tous ceux qui cherchent à améliorer leurs propres compétences de rédaction ou celles de leurs élèves. Il peut être en effet utilisé dans le cadre d'une classe ou constituer un outil d'autoformation. Il comprend un livre et un CD-Rom.

Le livre décrit en termes simples les outils indispensables pour rédiger un texte. Il s'attache en particulier aux structures et aux expressions qui sont employées de façon erronée ou maladroite dans les copies, et à celles qui n'y sont jamais employées. Il expose leurs particularités et ce qui les distingue les unes des autres (*car* n'est pas équivalent à *parce que*, *toutefois* à *néanmoins*, *aussi* à *ainsi*). Il propose un ensemble de règles à suivre pour éviter les erreurs grammaticales ou respecter l'usage le plus fréquemment attesté dans les écrits académiques tels qu'ils sont demandés dans les universités, instituts, Grandes Ecoles, etc.

**FORBES Jeannine R., *Dictionnaire des techniques et technologies, 4<sup>e</sup> édition, anglais-français, Paris, Lavoisier, édition Tec et Doc, 2012, 16 x 24, 5 cm, 665 pages.***

La 4<sup>e</sup> édition de ce Dictionnaire des techniques et technologies, entièrement revue et augmentée, comporte plus de 9 000 entrées et propose ainsi la traduction de plus de 45 000 termes.

Certains ajouts reflètent l'importance croissante de domaines tels que les nanotechnologies, les armements et la guerre, l'astronomie et le cosmos : d'autres prennent en compte l'intérêt porté de nos jours à notre planète, au travers de l'agriculture, l'écologie et le souci de l'environnement, l'urbanisme et les transports, l'énergie, ses sources et sa conservation, la pollution, le traitement de l'eau et des déchets.

De nombreuses nouvelles entrées concernent des domaines plus industriels ou domestiques, comme la robotique, l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs, les fibres optiques, les télécommunications et les médias.